

**Zeitschrift:** Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 9 (1952)

**Heft:** 5

**Artikel:** L'art difficile du chef

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-996991>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Le coin du moniteur

### L'art difficile du chef

De quelque nature qu'il soit, le rôle de chef est un des plus difficiles et des plus délicats.

Chacun de nous, que ce soit dans le domaine civil ou militaire, a eu l'occasion d'avoir des chefs. Au nombre de ceux qui, à un titre ou à un autre, ont été nos supérieurs, il en est qui nous ont marqués pour toute notre vie.

Si l'on dit généralement : « Tel père, tel fils », nous pensons qu'il n'est pas faux de faire le même rapprochement entre toutes les entreprises et institutions humaines et ceux qui ont l'honneur et la responsabilité de les diriger.

L'exemple que nous citons ci-après est particulièrement éloquent et nous pensons bien faire en le reproduisant à l'intention de ceux de nos lecteurs qui ont journallement des contacts avec leurs semblables ou leurs subordonnés.

Nous pensons aussi que le moniteur I. P. pourra y trouver, lui aussi, matière à de bienfaisantes méditations, qu'il pourra s'inspirer de ces quelques principes essentiels qui devraient toujours être à la base des contacts humains et surtout des relations entre le chef et l'employé.

Nous pensons que cet exemple pourra les aider à remplir toujours mieux leur beau rôle de chefs et d'éducateurs de la jeunesse.

FR. PELLAUD.

*Introduction :* Une usine de chez nous, occupant quelque 1000 ouvriers a engagé, il y a quelques mois, un nouveau chef du personnel. Depuis ce jour, une atmosphère nouvelle règne dans l'usine. C'est comme un rayon de soleil qui pénètre tout de sa bienfaisante chaleur : le visage des ouvriers s'est épanoui ; les patrons sont de bonne humeur ; les chiffres de production augmentent à un rythme fort réjouissant.

Le secret de cette transformation c'est le nouveau chef du personnel qui va lui-même nous le confier.

Dans le grand bureau tout neuf où il m'a reçu, j'ai retrouvé avec plaisir celui qui, sous le gris-vert déjà, était si aimé de ses hommes.

Les années ne l'ont pas changé. Loyal, direct, naturel, il n'a rien perdu de cet enthousiasme qu'il savait communiquer à son entourage. Il continue de mener la vie ardente qu'il a toujours aimée et qui l'a poussé, plus d'une fois, à rechercher les entreprises difficiles, pleines de risques...

Peut-être cette vie est-elle plus riche maintenant, mieux remplie, plus utile qu'elle ne l'était pendant le service actif. Il ne connaît rien de la technique et il ne s'en cache pas. Ce n'est pas son domaine. On lui a fait la part beaucoup plus belle. On lui a donné à lui les machines les plus intéressantes, les plus difficiles à employer dans l'entreprise. On lui a donné les hommes. Cette partie-là, il la connaît bien et il l'a toujours préférée aux autres. Aujourd'hui encore, il a réussi à rester un fantassin. Il a de la chance et il le sait.

« Aucune tâche n'est plus simple que la mienne. J'ai commencé par travailler pendant six mois parmi les ouvriers de l'usine. J'ai été chargé ensuite de la direction du service du personnel qui comprend un

petit « staff » composé de quelques collaborateurs et d'une assistante sociale. Mon travail peut se résumer en quelques mots. Je connais personnellement tous les employés, les ouvriers et toutes les ouvrières. Je m'efforce de les servir le mieux possible, dans la mesure des moyens que la Direction met à ma disposition. Je les suis constamment dans leur travail et parfois aussi hors de l'usine.

» Je les aime tous beaucoup. Je me suis attaché à eux. Ils savent qu'ils peuvent me voir quand ils le désirent et que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour aplatiser leurs difficultés morales et matérielles. J'assure la liaison entre eux, leurs organes représentatifs et la Direction de l'usine. Je m'efforce de concilier les intérêts des uns et des autres et ceux de l'entreprise. C'est une tâche passionnante, mais comme vous le voyez, elle est toute simple... Il suffit de leur faire confiance, de les traiter comme ils le méritent, de faire preuve vis-à-vis d'eux d'une franchise totale, et de l'exiger en retour. »

\*

Et pendant plus de deux heures, répondant aux questions les plus indiscrètes, notre interlocuteur veut bien nous expliquer en quoi consiste sa « tâche toute simple », les difficultés auxquelles il se heurte encore, les satisfactions qu'il a obtenues et nous décrire les divers aspects de ce « commandement civil » qu'il a obtenu par hasard, mais pour lequel il était tout désigné.

Et tandis que je parcours avec lui les ateliers spacieux, clairs, où des haut-parleurs diffusent les derniers airs à la mode, ouvriers et ouvrières confirment par leur regard confiant, joyeux, que ce chef du personnel est aimé et suivi ici, comme il l'a toujours été.

Ici, sans l'aide d'aucun manuel, un véritable chef a la chance de pouvoir faire de la pratique...

En l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher non plus de penser à nos chefs d'entreprises, à nos directeurs généraux, à nos capitaines d'industrie, absorbés par des tâches de plus en plus vastes et complexes qui perdent tout naturellement, de nos jours, un contact direct avec leur personnel, qui le déplorent et qui sentent bien que « quelque chose ne tourne pas rond » dans leur entreprise, que leur personnel vit plus ou moins abandonné, livré à diverses influences, désintégré.

Par ailleurs, je ne pouvais m'empêcher non plus de penser à tant de mes camarades qui, à l'armée ou sur les terrains de sport, savaient si bien entraîner de jeunes équipes, les enthousiasmer, obtenir d'elles les plus grands dévouements. De tels chefs existent toujours dans notre pays. Mais souvent ignorés ou mal employés, ils végètent dans des emplois obscurs, rongent leur frein, rêvent de voyages lointains et d'évasions impossibles et finissent, le plus souvent, par se résigner, de peur de mettre en péril la sécurité de leur famille. *Pour eux, la vie commence maintenant à six heures du soir...*

Si elle savait un peu mieux les découvrir et les mettre en valeur, notre économie ne pourrait-elle multiplier le nombre des réussites que certaines de ses entreprises connaissent déjà ?

Peut-elle se contenter de ce qu'elle a fait dans le passé pour choisir, instruire et éduquer ses cadres ?

R.-H. W.

---

Rédaction : Ecole fédérale de gymnastique et de sport, Macolin,  
Fr. Pellaud.

Administration : Office central fédéral des imprimés et du matériel,  
Berne 3 - Compte de chèques postaux III. 520.